

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 10

Compte rendu affiché le 02/04/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS, adjoints, Elodie BUSSAT, Cécile DUPARC, Matthias BLANDIN et Jean-Romain BRIQUE, conseillers.

Procuration : Philip FUHRMANN à Jean-Romain BRIQUE.

Absents : Sandrine BAUDET, Carole CONS, Tanaïs DE SURMONT, Daniel FOEX et Philippe SAUTIER.

A été nommé secrétaire : Matthias BLANDIN

M. le Maire propose de retirer le point n°4 VIGNY - Projet de sécurisation et d'ajouter les points « FINANCES - Indemnités de conseil du percepteur » et « AICA St HUBERT DU MONT- Bail emphytéotique ».

Le compte-rendu du 12/02/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères : La T.E.O.M. est en baisse grâce à une bonne gestion des déchets et du tri. Elle s'élève à 8,30 % pour 2019 au lieu de 8,50 % en 2018. L'ouverture d'une troisième déchetterie est également à l'étude.

Installations classées de déchets d'inertes : Plusieurs sites attrayants par des entreprises de BTP ont été sélectionnés mais dans un premier temps celui de Neydens semblerait le plus favorable.

2. Projet agrandissement cantine :

Dans le cadre du marché à procédure adaptée relatif à la consultation pour les travaux d'agrandissement de la cantine, M. le Maire explique que les publicités ont été publiées sur le site « collectivitédugenevois74.net » le 14/02/2019, et dans le Dauphiné Libéré le 19/02/2019.

Il précise que 14 offres ont été déposées dans les délais, soit avant le 14/03/2019 à 12h et qu'un groupe composé d'élus et de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est réuni le 26 mars 2019 afin d'examiner l'ensemble des offres.

Suite à une analyse précise et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, valide les entreprises présentées dans le tableau ci-dessous :

LOTS	DESIGNATION	MONTANTS
01	Terrassement - Maçonnerie	70 592,90 €
02	Charpente - Couverture - Zinguerie	20 631,74 €
03	Etanchéité	6 667,11 €
04	Menuiserie bois	35 700,00 €
05	Cloison Plafond Peinture	18 285,70 €
06	Carrelage - Chape	10 231,00 €
07	Electricité	12 838,00 €
08	Sanitaire Ventilation	15 869,50 €
Montant total HT		190 815,95 €
TVA 20 %		38 163,19 €
Montant TTC		228 979,14 €

Option au lot n° 06 : Plinthes carrelages sous parement mural bois : **435 € HT**

Il charge Monsieur le Maire ou son représentant de :

- notifier la décision aux entreprises non retenues.
- après un délai légal, de la notifier à celles qui sont retenues.
- signer tous les documents relatifs à ce marché.

3. Finances :

Taxes communales : L'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,69 %
- Taxe foncière bâti : 8,93 %
- Taxe foncière non-bâti : 44,02 %

Indemnité de conseil : M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'une indemnité de conseil peut être allouée au comptable des finances publiques en charge de la commune. Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de ne pas attribuer l'indemnité sollicitée d'un montant de 342,89 €.

4. Urbanisme :

Certificats d'urbanisme :

- Me BRUGO : B n°713 et B n°1327 - Vente BRANGEON-SAUNER – Les Carrés d'Amalia.

Déclarations préalables :

- MERMIN Yannick : 90 Route du Devin – Extension de la maison d'habitation – avis favorable.
- SCI Le Recoup : 8 Chemin du Niez - Réfection du toit de la grange – avis favorable.
- DOARE Jacques : Agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre – avis favorable.
- CORMIER Yohann : 89 Route du Champ à la Moine - construction d'une piscine – demande de pièces complémentaires : plan masse des raccordements des eaux issues de la piscine - avis favorable.
- CADOUX Laurent : 276 Route du Mont – Aménagements extérieurs – piscine - abri de jardin – abri de voiture - demande de pièces complémentaires : plan masse des raccordements des eaux issues de la piscine – avis favorable.

Permis de construire :

- AICA ST HUBERT DU MONT : Sur le Mont de Vigny - Construction d'un chalet de chasse – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

Permis d'aménager :

- MORGAN Monique : Au long Perrier – B n°821 - Construction d'un lotissement – avis favorable.

5. Environnement :

Nettoyage de printemps : rendez-vous en mairie **le samedi 6 avril**. Il sera reporté la semaine suivante en cas de mauvais temps.

Chasse aux œufs de Pâques : Sur le Mont de Vigny le **dimanche 28 avril**.

6. Scolaire :

Budget : Il est en hausse pour 2019 du fait du matériel à acquérir suite aux agrandissements de l'école et de la cantine de Savigny et de la cantine de Jonzier.

Participations des communes :

- Jonzier : **108 110,50 €**
- Savigny : **121 889,00 €**

Agrandissement cantine de Jonzier : pendant les travaux estimés de fin avril à début novembre, le restaurant scolaire sera transféré dans la salle des fêtes communale.

7. AICA ST HUBERT DU MONT :

Bail emphytéotique : M. le Maire rappelle que la Commune est propriétaire de la parcelle cadastrée B n°416 sur laquelle sera reconstruit le chalet de chasse. Afin de leur permettre d'occuper cette parcelle, il convient de conclure, avec l'Association de chasse St HUBERT DU MONT un bail emphytéotique, d'une durée de 50 ans, à compter du 1^{er} mai 2019.

8. Divers :

Visite du Sous-Préfet : M. Jean-Marc BASSAGET, Sous-Préfet de St-Julien en Genevois rencontrera M. le Maire et deux de ses adjoints le mercredi 27 mars. Cette visite permettra de faire le point sur les différents projets communaux, de visiter la boulangerie et l'auberge et de faire un tour de la commune.

Repas des aînés : le 31 mars à 12h00

à la salle des fêtes.

Boulangerie : Dans le cadre de la création d'un accès en béton au logement situé au-dessus de la boulangerie le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis de 2 400 € HT proposé l'entreprise TRUCHET.

Logement : Le logement communal, situé au 2^{ème} étage de la Goutte d'Or, a été loué à Mme Gaëlle GREGOIRE au 1^{er} mars 2019.

Forum seniors : organisé le 9 avril à St Julien en Genevois.

Elections européennes : 26 mai de 8h à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire, *Signé*
M. MERMIN